



Montreuil, le 6 juin 2024

## Note du Pôle revendicatif fédéral

### Préparation du déploiement en direction de nos syndiqué-es

(Mise en œuvre de la décision du Comité National Fédéral des 16 et 17 mai 2024)

#### Extrait de la motion adoptée par le CNF

« Afin de présenter le contenu – connu – du projet de loi, de présenter nos analyses et arguments, le CNF décide de proposer un déploiement syndical exceptionnel **en direction de nos syndiqué-es** et à travers elles et eux de nos collègues, entre le 10 et le 21 juin. Ce déploiement pourra prendre la forme de commissions exécutives élargies, d'heures d'informations syndicales, de rassemblements, webinaires... Partout où c'est possible, il prendra un caractère interservant et unitaire. À travers ce déploiement, nous décidons de préparer le terrain pour établir le rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement sur ce nouveau projet de loi rétrograde et en imposer le retrait. Le prochain numéro du SPM publiera un dossier spécial qui, partant des éléments connus du projet, réaffirmera toute la pertinence démocratique du statut et son lien insécable avec les services publics et la réponse aux besoins fondamentaux des usager-es. »

#### De quoi disposons-nous ?

1. Vous avez pris connaissance du premier tract fédéral sur le projet Guerini, intitulé « Pour nous, c'est non ». Les échos de sa diffusion dans les services sont très positifs et il reste pleinement d'actualité.
2. La CGT Fonction publique (coordination des trois versants) vient d'éditer un appel en direction des syndicats des trois versants, les invitant à se déployer « à partir du 10 juin sur tous les lieux de travail auprès des syndiqué-es et des agent-es pour débattre, informer des intentions gouvernementales, de la nocivité du projet de loi et partager les propositions de la CGT ». L'appel de la CGT Fonction publique propose que la journée du 20 constitue le point d'orgue de ce déploiement militant.
3. Vous allez prendre connaissance du dossier qui sera publié dans le prochain numéro du *Service Public*, magazine de la Fédération à destination des syndiqué-es. Il vous sera envoyé sous la forme d'un « tiré à part » et pourra être distribué aux syndiqué-es, lu et débattu dans les réunions d'instance du syndicat.
4. Vous trouverez, sur le site militant de la Fédération, les deux Powerpoint présentés par les services de Guerini, le communiqué de la coordination des employeurs territoriaux, la contribution des employeurs territoriaux « sur le chantier Accès, parcours et rémunérations ».

## **Le contexte**

Le déploiement en direction de nos syndiqué-es est organisé pour contrer la propagande ministérielle et s'inscrit dans le calendrier que Guerini voudrait imposer aux organisations syndicales. Hors de question pour nous de cautionner un simulacre de « concertation ».

Le déploiement aura lieu au lendemain des élections européennes, et il sera l'occasion de débattre des résultats au regard des enjeux de service public et de démocratie sociale. Il aura lieu alors que la flamme olympique parcourt le pays sans que la moindre réponse n'ait été apportée aux revendications des territoriaux-ales sur les astreintes, les mobilisations, les compensations demandées pour celles et ceux qui seront impacté-es dans leur activité professionnelle.

Le déploiement en direction de nos syndiqué-es, de nos collègues sera ainsi l'occasion d'établir le lien entre nos revendications locales et nationales, de sensibiliser sur les enjeux nationaux.

D'ores et déjà, plusieurs syndicats de la Fédération ont programmé des rassemblements, des initiatives pendant la période qui s'écoule d'ici au 21 juin. D'ores et déjà, des préavis locaux ont été posés le 20 juin.

**Faites parvenir vos tracts, appels, préavis, comptes rendus de réunions, d'initiatives à la permanence fédérale à l'adresse :**

**[permanencefederale@fdsp.cgt.fr](mailto:permanencefederale@fdsp.cgt.fr)**